

Le comportement punitif des parents en Suisse

La violence physique et psychologique dans l'éducation et au sein du couple parental en Suisse : enquête instantanée et analyse des tendances

Institut de recherche et de consultation sur la famille, Université de Fribourg

Buts de cette étude et contexte général

La violence se produit dans les familles de façon extrêmement diverse et englobe la violence physique et les abus sexuels, la violence psychologique, les privations et la négligence. Les actes de violence au sein de la famille sont problématiques pour tous les membres de la famille : les enfants ne souffrent pas seulement lorsqu'ils sont la cible de l'acte violent mais aussi lorsqu'ils sont témoins de la violence au sein du couple parental.

La présente étude avait pour but de fournir des chiffres fiables sur la fréquence de la violence dans les familles en Suisse. Cette étude donne suite, de manière plus étendue, aux études réalisées en 1990 et 2003. A part des données concernant l'existence et la fréquence de la violence, d'autres informations ont été recueillies afin d'obtenir une meilleure compréhension du contexte psychologique et social des phénomènes de violence dans la famille et l'éducation (par ex. caractéristiques et circonstances de vie des parents, explication et évaluation subjectives de la violence, violence dans le foyer et dans le couple des parents). Afin de ne pas recenser uniquement des cas de violence plutôt graves, les parents ont été questionnés directement.

Au total, un échantillon échelonné et représentatif de 1523 parents de toutes les régions linguistiques de la Suisse établi avec l'institut LINK a été questionné à propos de son comportement en matière d'éducation. Dans ce résumé, nous avons mis l'accent sur deux domaines essentiels de la violence des parents : les formes de violence physique et psychologique.

Les formes de violence physique incluent les atteintes à l'intégrité physique d'une personne. En font partie des actes comme les coups, le fait de tirer les cheveux, les brûlures, le fait d'étrangler ou de secouer ainsi que des pratiques telles que doucher à froid.

Les formes de violence psychologique sont plus difficiles à définir et plus compliquées à identifier que les formes de violence physique. La violence psychique comprend des actes et des paroles qui compromettent et menacent la façon dont les besoins psychologiques élémentaires d'une personne sont satisfaits et, de ce fait, l'intégrité psychique de cette dernière. Concrètement, dans un contexte familial, il s'agit de pratiques qui font comprendre à l'enfant qu'il ne vaut rien, qu'il n'est pas aimé, qu'il n'est pas désiré ou, de manière générale, qu'il fait tout de travers. La violence psychologique inclut également des comportements qui mettent en doute l'appartenance de l'enfant à la famille ou les soins que lui prodiguent ses parents, entraînent la négligence ou la privation de besoins essentiels comme la sécurité, l'acceptation et l'estime ou font dépendre la satisfaction des besoins essentiels de l'enfant de la manière dont il satisfait les souhaits d'autrui.

Résumé de quelques résultats

Quelle est la fréquence des différentes formes de violence dans la famille ?

La moitié des parents ont dit qu'ils utilisaient la violence physique dans leur éducation

Dans l'ensemble, les châtiments corporels ne sont pas rares, aujourd'hui encore. Compte tenu de la fréquence de plus de 44%, quand ils sont interrogés directement et de plus de 51% quand ils sont interrogés indirectement (à quand remonte la dernière fois ?), il faut partir du principe que près de la moitié des parents utilisent des châtiments corporels, même si beaucoup d'entre eux le font rarement. Les formes de violence physique les plus fréquentes sont les coups sur le derrière (fessée) avec la main (30.7%). Les coups à l'aide d'objets (1.4%) ou la douche froide (4.4%) sont mentionnés rarement.

Les jeunes enfants sont plus souvent victimes de formes de violence physique que les enfants qui ont déjà quelques années de scolarité

Le recours à la violence est plus fréquent chez les jeunes enfants et durant le début de la scolarité. Ceci se vérifie pour la plupart des formes de violence physique, en particulier pour les châtiments corporels « traditionnels » comme la fessée, tirer les cheveux et gifler.

Les formes de violence psychologique sont fréquentes : la majorité des parents en Suisse ont recours, dans l'éducation, à la violence psychologique

7 personnes interrogées sur 10 indiquaient qu'elles utilisaient la violence psychologique, au moins dans des cas rares. Près de deux tiers de ces personnes disent le faire très rarement ou rarement et pour plus de la moitié des personnes interrogées, le dernier épisode remonte à plus d'un mois. Ce qui est le plus fréquent, c'est que les parents cherchent à faire mal à leur enfant avec des mots et qu'ils le grondent très rudement. Il n'est pas rare qu'il y ait des menaces de coups et de privation d'affection. Près de 12% des parents disent recourir à une forme de violence psychologique très forte mais moins fréquente : ils menacent leur enfant de l'éloigner de la famille.

Les formes de violence physique et psychologique sont-elles courantes ?

Les formes de violence physique ne sont utilisées couramment dans l'éducation que par une minorité de parents

Bien qu'une assez grande partie des parents aient dit qu'ils recouraient aux châtiments corporels, la part des parents qui font usage de violence avec une certaine régularité est assez faible. Interrogés directement, 6% des parents indiquent - respectivement 11%, quand ils sont interrogés indirectement - qu'ils recourent à des châtiments corporels de manière régulière et fréquente ; autrement dit, ils sont une minorité à considérer les châtiments corporels comme une partie de leur répertoire éducatif. Depuis 1990 et 2003, la proportion de jeunes parents indiquant qu'ils recourent assez souvent à la violence a continué de diminuer.

Pourtant : selon nos estimations, 130'000 enfants vivant en Suisse pourraient être concernés par le recours régulier à la violence physique de la part de leurs parents.

Dans son éducation, un parent sur quatre recourt régulièrement à la violence psychologique

Dans le cas de la violence psychologique aussi, le groupe des parents pour lesquels la violence psychologique semble être un moyen d'éducation valable constitue une minorité. Mais ce groupe n'est pas petit. Pour ces parents, priver leur enfant d'affection semble un moyen d'éducation prisé. La menace la plus rarement utilisée est celle d'éloigner l'enfant de la famille ; pourtant, près de 30'000 enfants devraient entendre régulièrement des menaces de ce genre.

Dans quelles situations la violence est-elle utilisée ?

La violence infligée par les parents à leurs enfants se produit souvent en lien avec des situations de l'éducation difficiles et tendues

La raison citée le plus souvent pour expliquer les actes de violence physique était que l'enfant avait fâché, agacé ou provoqué son père ou sa mère. C'est le motif qui a été indiqué par près de la moitié des parents comme cause du dernier acte de violence physique. C'est un indice qui donne à penser que la violence physique s'est produite souvent dans le cadre d'une situation qui a, d'une certaine façon, échappé à tout contrôle. Les réponses fournies permettent aussi de conclure que de nombreux parents attribuent à leurs enfants la responsabilité de l'escalade de la situation. Près d'un quart des personnes interrogées tendent à chercher la responsabilité chez eux et indiquent comme raison qu'ils étaient fatigués, tendus ou à bout de nerfs.

Les actes de violence physique qui résultent d'interactions qui connaissent une escalade sont particulièrement fréquentes au fur et à mesure que les enfants grandissent. Pour les enfants de moins de 5 ans, le motif indiqué pour des actes de violence physique est plutôt la mauvaise conduite et la désobéissance.

Beaucoup de parents regrettent d'avoir recouru à la violence physique – un groupe de parents plus petit manifeste toutefois une attitude tolérante face à la violence et ces parents en usent plus souvent

Quand on interroge les parents concernant leur vécu et leurs réactions après avoir eu recours à la violence physique, ils sont nombreux à dire qu'ils se font des reproches, qu'ils ont mauvaise conscience et qu'ils essaient de s'excuser auprès de l'enfant. Une grande partie des parents regrettent d'avoir fait usage de violence physique et ont un fort sentiment de malaise.

Un groupe de parents plus petit manifeste toutefois une attitude tolérante et positive face à la violence. Indépendamment du degré de surcharge des parents et de situations de l'éducation particulièrement tendues, cette position s'accompagne d'un recours plus régulier et plus fréquent aux châtiments corporels.

Le point de vue subjectif des parents :
Où commence la violence ? Qu'est-ce qui fait partie de la catégorie violence et qu'est-ce qui n'en fait pas partie ?

Une mère sur quatre et un père sur trois considèrent qu'une forte claque sur le derrière n'est pas de la violence

Bien que dans l'ensemble une majorité des personnes interrogées considère plus ou moins clairement différentes formes de violence physique comme de la violence, pour certains parents, les choses ne sont pas aussi claires. Ainsi, par ex. un groupe assez important de femmes (à peu près 25%) et d'hommes surtout (plus de 40%) considèrent qu'une forte claque sur le derrière chez un enfant de quatre ans n'est pas un acte de violence. Si l'on extrapole, près de 700'000 pères et mères vivant avec leurs enfants sous le même toit devraient être, en Suisse, de cet avis. La manière dont les parents évaluent la situation juridique se caractérise elle aussi par l'incertitude. Un parent sur quatre suppose que des coups sur le derrière et des gifles sont « autorisés à titre exceptionnel ».

Un père sur quatre ne voit pas la violence psychologique comme telle

Les formes de violence psychologique sont reconnues comme telles de manière un peu plus nette. 9 mères sur 10 voient la plupart des formes de violence psychologique comme telles. La proportion des hommes qui reconnaissent la violence psychologique comme telle est plus faible. Un père sur quatre ne reconnaît pas ou plutôt pas les différentes formes de violence psychologique comme telles. Les formes passives de violence psychique, par ex. le fait de refuser de parler à l'enfant pendant un certain temps et de l'ignorer ne sont souvent pas perçues comme de la violence.

Conclusions

L'un des résultats importants de cette étude est le fait que, de manière plus nette qu'il y a 15 ans et de manière différente de ce qui se passait il y a 28 ans, le recours à la violence par les parents ne semble pas avoir lieu en premier lieu dans le contexte d'une attitude éducative réfléchie et intentionnelle. Les parents sont plutôt poussés à des actes de violence dans des situations difficiles et stressantes. Dans la plupart des cas, les parents ne veulent pas infliger de violence à leurs enfants ; après un tel épisode, ils ont un sentiment de malaise et regrettent leurs actes.

Une grande partie des parents ne voient pas clairement quels comportements comportent de la violence et de nombreux parents ne voient pas différentes formes de violence comme relevant de la catégorie « violence ». Ceci entraîne beaucoup de confusion chez les parents quant à la problématique de la violence ainsi qu'une vision très floue du problème.

Les résultats soulignent l'importance de sensibiliser les parents aux situations à risque et au recours inadéquat à la violence pour gérer ces situations. Une campagne de sensibilisation des parents est donc importante. Elle peut encourager une meilleure prise de conscience du problème au quotidien, clarifier les choses et favoriser des attitudes constructives. Les parents peuvent être ainsi encouragés à entretenir un climat non violent au sein de la famille.